



**Déclaration au titre de l'article L. 233-8 II du Code de commerce
et de l'article 223-16 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers
Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le
capital social de la Société au 17 avril 2015**

Paris, le 17 avril 2015. Foncière Volta, société foncière cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext à Paris, communique le nombre total des droits de vote et d'actions composant le capital social.

Date	Nombre d'actions composant le capital¹	Nombre de droits de vote²
17/04/2015	10 256 269	15 289 837

¹ Chacune de deux euros de valeur nominale.

² Le nombre brut de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote (article 223-11 du Règlement Général de l'AMF).

Recevez gratuitement toute l'information financière de la société en vous inscrivant sur : www.actusnews.fr

FONCIERE VOLTA

Antoine MENARD
Président Directeur Général
Tél. : 01 56 79 51 10
contact@foncierevolta.com

ACTUS FINANCE

Jean-Michel MARMILLON
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Actionnaires / Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 78
jfl@actus.fr